

Amiens, le 31 août 2017

L'inspecteur d'académie,
directeur académique
des services de l'Éducation nationale de la Somme

à

Mesdames et messieurs
les directrices et directeurs des écoles maternelles
et primaires de la Somme

s/c de mesdames, messieurs
les inspectrices et inspecteurs de l'Education nationale
de la Somme

académie
Amiens

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme

éducation
nationale



Division Organisation Scolaire
DOS 4

Dossier suivi par
Janine Desmettre
Patricia Lecronier

Tél. 03 22 71 25 28
Fax. 03 22 82 37 28

Mél : ce.dos4@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
De 8h00 à 18h00
du lundi au vendredi

Objet: Sorties et voyages scolaires - Année scolaire 2017/2018.

Réf. : circulaire n°99-136 du 23 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Je vous rappelle que les sorties scolaires relèvent de trois catégories :

- **1ère catégorie : les sorties scolaires régulières**

Elles correspondent aux enseignements réguliers, inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement hors de l'école.

Ces sorties **sont autorisées par le directeur d'école.**

- **2ème catégorie : les sorties scolaires occasionnelles sans nuitée**

Elles correspondent à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles et culturelles, organisées sans hébergement.

J'attire votre attention sur le fait que **les échanges d'une journée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers** relèvent de la **deuxième catégorie**.

Les sorties organisées pendant les horaires habituels de la classe sont obligatoires pour les élèves. Les autres sorties sont facultatives. En application du principe de gratuité de l'enseignement, aucune participation financière ne sera demandée aux familles dans le cadre des sorties obligatoires.

Ces sorties **sont autorisées par le directeur d'école.**

La menace terroriste se maintient durablement à un niveau très élevé. Il est donc nécessaire de tenir informé les autorités académiques des différents déplacements que vous organisez.

Dorénavant et pour toutes les sorties sans nuitée de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, il vous appartient de renseigner l'application « rassemblement 80 » via le portail « ARENA » - menu « enquêtes et pilotages » - dans la rubrique « enquêtes et pilotages 02 60 80 » - puis de cliquer sur le lien « rassemblement »

L'application est également accessible à l'adresse suivante : <http://portail.ac-amiens.fr/inspections/enquetes/>

- **3ème catégorie : les sorties scolaires occasionnelles avec nuitée(s)**

Elles permettent de dispenser les enseignements, conformément aux programmes de l'école, et de mettre en œuvre des activités dans d'autres lieux et selon d'autres conditions de vie.

.../...



Les sorties scolaires avec nuitée(s), qui regroupent les voyages collectifs d'élèves, classes de découverte, classes d'environnement, classes culturelles, comprenant au minimum une nuitée, relèvent de la troisième catégorie.

Ces sorties **sont autorisées par le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale.**

2/2

Une attestation d'assurance de l'élève devra être demandée.

Dans le respect des conditions de l'égalité des chances, il faudra veiller à ce qu'aucun enfant n'en soit écarté pour des raisons financières.

Vous trouverez sur le site de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Somme à l'adresse :

<http://www.ac-amiens.fr/dsden80/espace-pro/pedagogie/sorties-scolaires/>

le dossier complet pour l'élaboration de votre sortie scolaire, un pour chaque catégorie.

Les demandes d'autorisation de sortie scolaire **avec nuitée(s)** seront vérifiées et signées par l'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) de la circonscription. **Tout dossier parvenu hors délai et incomplet sera retourné non traité.**

Je vous rappelle que, conformément à la législation en vigueur, pour les demandes d'autorisation de sorties scolaires avec nuitées dans le département, la réponse doit parvenir aux écoles, par l'intermédiaire des IEN, **15 jours** avant la date de départ et **un mois** avant pour les voyages hors du département.

En conséquence, les dossiers doivent parvenir à la direction des services départementaux de la Somme - **bureau DOS4** - **un mois et demi** avant la date du séjour pour une sortie dans le département et **deux mois** pour une sortie dans un autre département ou pour un voyage à l'étranger. Ces délais s'entendent hors période de vacances scolaires.

J'appelle particulièrement votre attention sur le **respect impératif des délais** et vous remercie de votre collaboration dans la mise en œuvre de ces dispositions.

En outre, les mesures "VIGIPIRATE" n'impliquent pour l'heure aucune restriction concernant les sorties scolaires.

Néanmoins pour les voyages à l'étranger, il convient d'apprécier les conditions de sécurité dans les pays d'accueil au cas par cas. Les renseignements, mis à jour, peuvent être obtenus en permanence sur le site du ministère des Affaires étrangères.

Personnes en charge des dossiers

Circonscriptions : AMIENS 1-2-3-4-5 - ASH

Madame Janine DESMETTRE

Tél : 03 22 71 25 28

Courriel : ce.dos4@ac-amiens.fr

Circonscriptions : Abbeville - Vimeu - Ponthieu - Doullens - Montdidier - Péronne

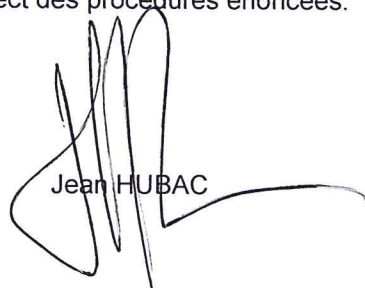
Madame Patricia LECRONIER

Tél : 03 22 71 25 22

Courriel : ce.dos4@ac-amiens.fr

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous remercie pour le strict respect des procédures énoncées.


Jean HUBAC

Département de la Somme

Nom de l'Ecole :

Année scolaire :

Adresse :

Circonscription :

Commune :

Téléphone :

N° de dossier :

e.mail :

DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE (S)

A transmettre 8 semaines avant le départ

- Séjour dans le département de la Somme (*Demande à établir en 2 exemplaires*)
- Séjour dans un autre département (*Demande à établir en 2 exemplaires*)
- Séjour à l'étranger (*Demande à établir en 2 exemplaires*)

IMPORTANT JOINDRE : - Le projet pédagogique en 2 exemplaires
- Liste des élèves avec l'adresse et n° tél des parents

- Classe de neige
- Classe de mer
- Classe Environnement
- Classe Culturelle
- Autres : _____

Collectivité ou organisme assurant la responsabilité juridique et la gestion financière du séjour :

Nom et numéro de téléphone du **donneur d'ordre**, ce dernier doit être joignable en permanence sur toute la durée du séjour

NOM : _____ Numéro de téléphone : _____

Voir Note explicative ci-jointe

Renseignements sur la (les) classe (s) concernée (s)

Classe (s) concernée (s)	Enseignant (s) titulaire (s) de la classe – Tél -	Nombre d'élèves de la classe	Nombre d'élèves ne partant pas *	Total d'élèves pour la sortie

* Mode d'accueil des élèves ne partant pas :

TOTAL :

Renseignements sur le séjour

Dates		Localité et Département du Centre d'Accueil	Centre inscrit au répertoire départemental de la Direction des services départementaux d'accueil		
Du	Au		Nom :	Adresse :	
			Commune :	Téléphone :	
Nombre de nuitées :			Association gestionnaire :		

Encadrement vie collective

Encadrement	Nom – Prénom	Qualité : Enseignant, Aide-éducateur, Parent, Animateur, ...
Encadrement durant le voyage :		
Encadrement dans le centre :		
Assistant sanitaire : qualification AFPS Joindre photocopie en 2 ex.		

Encadrement vie collective

Encadrement	Nom – Prénom	Qualité : Educateur Sportif, Educateur Territorial, autres.....	Date agrément
Activités enseignées :			

Déplacement et horaires

Mode de transport : _____ Déplacement en car, nom du transporteur : _____

Départ de l'école le _____ à _____ h Arrivée sur le lieu d'hébergement le _____ à _____ h

Départ du lieu d'hébergement le _____ à _____ h Retour à l'école le _____ à _____ h

➤ Transport organisé par une collectivité territoriale ou par le centre d'accueil : fournir une **attestation de prise en charge**

➤ Transport effectué par une entreprise inscrite au registre préfectoral : fournir la fiche d'information sur le transport, accompagnée obligatoirement du **schéma de conduite**

Financement

Recettes		Dépenses	
Subvention Municipale	_____	Pension (Hébergement nourriture)	_____
Autres (préciser)	_____	Frais pédagogiques	_____
Participation famille	_____	Transport	_____
Total	_____	Total	_____

Prix de revient journalier par élève : _____

Assurance

Tous les enfants ont-ils une assurance responsabilité civile / individuelle accidents corporels oui non

Contrat école auprès de _____

Signature - Avis - Décision

Action figurant dans le projet d'école oui non

Avis du conseil d'école :

Signature de l'Enseignant
coordonnateur du projet

Signature du directeur d'école

A _____, le _____

Avis de l'I.E.N. de la Circonscription de _____

Favorable

Défavorable, Motif : _____

Signature de l'I.E.N.

Date : _____

Avis du Directeur Académique des services de l'Education Nationale de la Somme

Favorable

Défavorable, Motif : _____

L'Inspectrice de l'Education Nationale Adjointe
au Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale de la Somme

Amiens, le _____

Dominique MAIRE

Avis du Directeur Académique des services de l'Education Nationale du département d'accueil

Favorable

Défavorable, Motif : _____

Signature

Date : _____

Décision Définitive du Directeur Académique des services de l'Education Nationale de la Somme

ACCORD

REFUS, Motif : _____

L'Inspectrice de l'Education Nationale Adjointe
au Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale de la Somme

Amiens, le _____

Dominique MAIRE

SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITÉE(s)

A compléter par la circonscription :

dans le département de la Somme

dans un autre département

Nom de l'école :

Commune :

Lieu du séjour :

Date du séjour : du au

Documents à fournir	Document joint Cases à cocher	Commentaires
Demande d'autorisation de sorties : - 4 exemplaires (autre département) - 2 exemplaires (dans la Somme)		
2 exemplaires du projet pédagogique		
2 exemplaires de l'emploi du temps		
2 exemplaires de la qualification de l'assistant sanitaire (AFPS ou BNPS)		
2 exemplaires de la fiche d'information sur le transport, joindre obligatoirement le schéma de conduite du trajet aller/retour		
2 exemplaires de la fiche d'information sur les déplacements pendant le séjour		
2 exemplaires de la liste des : - élèves avec nom des parents, adresse et numéro de téléphone - accompagnateurs avec numéro de téléphone		